



FAQ- Canot-camping

1) Offrez-vous des circuits de plusieurs jours?

Oui. Sur la fiche technique vous avez des suggestions de parcours avec le nombre de km de chacun des circuits. Compte tenu des portages plus ou moins longs, vous devez calculer de 8 à 12 Km par jour, tout dépend si vous êtes habitué ou non à faire des portages.

2) Doit-on réserver les sites à l'avance?

Non. C'est le système premier arrivé premier servi. Sur le site vous verrez un pictogramme jaune avec une tente et sur votre carte vous aurez le nombre de tente permise. Par contre, vous ne pouvez refuser personne tant que le nombre d'emplacements n'est pas atteint.

3) Quel aménagement y a-t-il sur les sites?

Vous avez un emplacement pour le feu pour le groupe et une toilette sèche à ciel ouvert (baril de plastique) à proximité des emplacements de tente.

4) Quels sont les sites les plus beaux?

Chaque site à sa particularité, les plus prisés sont au lac des Sept Frères. Au nord-ouest de l'île il y a un site de 4 emplacements et il y a aussi un site de 10 emplacements à la plage au nord du lac.

5) Combien de temps ça prend pour traverser le lac des Sept Frères?

Long de 6,9 km, il se traverse en plus ou moins 2 heures selon les conditions.

6) Y a-t-il des ours?

Oui. Mais c'est rare d'en voir un. Le danger c'est d'en surprendre un quand on est seul en randonnée! (cloche à ours). Mais vous devez quand même suspendre votre nourriture et les déchets, puisque vous pouvez être visité par des rats ou des mouffettes!

7) Faites-vous la location de baril?

Non. Nous recommandons l'utilisation de baril ou de sacs imperméables pour les effets personnels, le tout bien attaché dans le canot.

8) Peut-on pêcher?

Dans les circuits, seuls les petits lacs aventure peuvent être pêchés avec un coût quotidien par pêcheur. Par contre le lac Montjoie est offert pour la pêche en canot-camping et les espèces pêchées sont le touladi, l'omble de fontaine et la ouananiche.

9) Peut-on boire l'eau?

L'eau est non potable, mais vous pouvez la puiser au milieu du lac et la faire bouillir 1 minute ou la filtrer.

10) Peut-on utiliser le bois mort pour faire les feux?

Oui. Vous pouvez récolter du bois sec sur la plupart des sites ou à proximité. Il est **strictement interdit** d'abattre ou d'enlever l'écorce des arbres. On vous demande de bien éteindre votre feu avant la nuit et à votre départ du site.

11) Les gilets de sauvetage (VFI), les pagaies et la trousse de sécurité nautique sont-ils inclus dans le prix du canot?

Les gilets (grandeur adulte) et les pagaies (2 par canot) sont inclus dans le prix de location de canot. Les postes d'accueil font la location de trousse de sécurité pour embarcation nautique. Cette trousse est obligatoire et contient les éléments suivants : une lampe de poche; un dispositif sonore de signalisation (sifflet); une corde flottante d'au moins 15 mètres et une écope.

12) Est-ce qu'il y a des affiches pour indiquer les portages?

Oui. Vous avez un pictogramme jaune avec un bonhomme qui porte un canot sur le dos et pour en connaître la distance on se réfère à la carte de canot-camping.

13) Les rivières ou ruisseaux sont-ils canotables?

Le niveau d'eau de la rivière ou du ruisseau est normalement trop bas pour permettre la navigation sur sa longueur. Selon le niveau de l'eau il faut s'attendre à faire du halage, de la cordelle ou du portage.

14) Est-ce possible de rester une nuit de plus et payer à la sortie?

Non. Selon la réglementation vous devez vous conformer aux dates, aux heures et aux endroits mentionnés au droit d'accès. Aucun remboursement n'est possible si vous quittez avant la fin de votre séjour.

15) Les informations sur la carte sont-elles à jour?

On ne peut garantir l'exactitude des informations. On vous demande de faire part à l'accueil de toutes divergences entre l'information sur la carte et le terrain.